



**LE TELETRAVAIL AU SDIS 33,
BIENTOT... ENFIN...**



Cfdt: sdis33
interco



Sujet au coeur de l'actualité lors du confinement, la CFDT SDIS33 avait déjà abordé ce sujet, dès 2016 en comité technique lors de la présentation du 1er rapport sur l'égalité femme/homme et rappelé à maintes reprises (lorsdu CT du 13 mai 2020 par exemple)

**LE PRESIDENT DU SDIS REPOND FAVORABLEMENT A
NOTRE DEMANDE, NOUS RESTERONS VIGILANT...**

Un dispositif de télétravail tel qu'autorisé par le décret n°2016-151 du 11 février 2016 ne peut se faire de manière improvisée et sans tirer parti de l'expérience vécue par les différents acteurs sur le premier semestre de l'année 2020. Aussi, un groupe de travail devrait prochainement se réunir pour formuler des propositions sur cette thématique.

**Cela constitue une avancée future importante
pour les PATS du SDIS de la Gironde et la CFDT
SDIS33 continuera, comme toujours, à oeuvrer
sur le télétravail!!!**



CFDT - SDIS33: 56 cours du Maréchal Juin - Entrée 2 - Appt 28 -
33000 BORDEAUX

www.cfdt-sdis33.fr

Facebook: CFDT Interco 33 section sdis